



Zoom sur les formations

« Accès aux savoirs de base »

L'accès aux savoirs de base est une expertise de Ressources & Territoires, qui a pour mission l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques sur cette thématique. Pour cela, il soutient les acteurs et propose un programme de formation de formateurs, du conseil et de l'accompagnement, ainsi que des études spécifiques. Son intervention se situe sur l'ensemble du territoire régional.

Le GIP Ressources & Territoires est reconnu

Centre de Ressources Illettrisme par

l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme



Le programme de formation a pour objectif de permettre aux professionnel-le-s d'avoir une meilleure connaissance des publics qu'ils-elles accompagnent, d'enrichir par la réflexion théorique leurs interventions et d'échanger sur leurs pratiques.

Il offre de nombreuses actions de formation contribuant à la professionnalisation des acteurs dans la formation aux savoirs de base et/ou dans l'insertion et l'accompagnement des parcours.

⇒ **Développer et renforcer les compétences professionnelles**

Connaître et accompagner les publics dans leur parcours : pour rendre effectif le droit à la formation tout au long de la vie, il convient de bâtir des cohérences et des continuités entre les actions de formation et les diverses étapes d'un parcours. Les formations proposées visent à aider les prescripteur-trice-s, les acteur-trice-s de l'accompagnement et du conseil dans leur action directe auprès des publics.

⇒ **Mobiliser et s'appropriier des ressources pour intervenir**

Connaître et s'appropriier des concepts, méthodes et supports pour accompagner les apprentissages de publics maîtrisant peu ou pas les compétences et savoirs de base. Les professionnel-le-s doivent maîtriser des compétences spécifiques et disposer d'une certaine « expertise », liées à l'objet d'apprentissage et au contexte d'intervention (démarches, outils, référentiels, environnement socioéconomique et institutionnel...). Les contenus de formation proposés s'inscrivent également dans les priorités décrites par le dispositif « **Compétences Clés** » et s'adressent particulièrement aux professionnel-le-s concerné-e-s.

⇒ **Mutualiser et partager**

Connaître les acteur-trice-s et leurs pratiques, partager des expériences et découvrir des ressources, pour permettre l'émergence d'une communauté de professionnel-le-s de la formation, partageant des valeurs et des règles communes.